

# PROCÈS VERBAL

## Conseil d'école de Louin 2

### - Jeudi 18 Mars 2021 -

Communes / Qualité		Membres du conseil de Louin		*
	Louin	M. Mathias DIXNEUF	Adjoint au maire, Commission vie scolaire	P
	I.E.N.	Mme Clémentine TAVANT	Inspectrice de l'Éducation Nationale	E
École de Louin	Enseignantes	M <sup>me</sup> Anaïs GIRAUD	Présidente du conseil Directrice de l'école de Louin CE1-CE2	P
		M <sup>me</sup> Séverine GARBAY	CM1-CM2	P
	DDEN	M. Jean BONNIFAIT	DDEN	P
	Représentantes des parents d'élèves	M <sup>me</sup> Aline MOURET (T <sup>◇</sup> )	Parents élus au conseil d'école	P
		M <sup>me</sup> Mélanie BENOIST (T <sup>◇</sup> )		P

◇ T : Titulaire / S : Suppléant(e)

\* P : Présent(e) / E : Excusé(e) / A : Absent(e)

### Sommaire

1. **Évolution des effectifs 2020-2021 avec prévisions pour l'année 2021-2022**
  - 1.1. **Nouvelles arrivées/Départs**
  - 1.2. **Effectifs actuels**
  - 1.3. **Équipe enseignante**
  - 1.4. **Effectifs 2020-2021 et répartitions envisagées *ou* possibles**
2. **Bilan des projets 2020-2021**
  - 2.1. **École de Louin**
  - 2.2. **Écoles du RPI**
3. **Matériel, travaux, demandes aux communes**
4. **Questions transmises au conseil**

## 1. Évolution des effectifs 2020-2021 avec prévisions pour l'année 2021-2022

### 1.1. Nouvelles arrivées/Départs

→ Saint-Loup :

→ Louin : Arrivée de deux élèves (1CE1 et 1 CM1), Départ de sept élèves (1 CP, 1 CE1, 3 CM1, 2CM2).

### 1.2. Effectifs actuels

École de Saint-Loup-Lamairé		École de Louin		
TPS-PS-MS	GS	CP	CE1-CE2	CM1-CM2
6 TPS + 7 PS + 12MS	20 GS	8 CP + 9 CE1	10 CE1 + 12 CE2	14 CM1 + 9 CM2
25 élèves	20 élèves	17 élèves	22 élèves	23 élèves
45 élèves au total		62 élèves au total		
Total des effectifs sur le RPI : 107 élèves				

### 1.3. Équipe enseignante

Maternelle Saint-Loup Lamairé	TPS-PS-MS (+ direction)	Sindy WARCK
	MS-GS	Adeline BATTEUX
Élémentaire Louin	CP	Sandra BLANCHARD
	CE1/CE2 (+ direction)	Anaïs GIRAUD
	CM1/CM2	Séverine GARBAY

### 1.4. Effectifs 2020-2021 et répartitions envisagées ou possibles

École de Saint-Loup-Lamairé		École de Louin		
TPS-PS	MS-GS	20 CP	7 CE1 (départ Sasha) 19 CE2	12 CM1 13 CM2 (départ Naomie)
37 élèves au total		71 élèves au total		
Total des effectifs sur le RPI : 1 élèves avec TPS soit 106 élèves sans TPS				

## 2. Bilan des projets 2020-2021

### 2.1. École de Louin

École de Louin	
<b>Médiathèque d'Airvault</b>	Les trois classes étaient inscrites à des ateliers autour du livre à la médiathèque d'Airvault. À l'issue de chaque séance, les élèves ont la possibilité d'emprunter un livre pour la bibliothèque de la classe. → CP-CE1 : Exposition en partenariat avec le musée d'Airvault puis une intervention sur l'école. → CE1-CE2-CM1-CM2 : Exposition sur les Plumes d'oiseaux, annulée pour le moment.
<b>Droits des enfants</b>	Travail dans chaque classe (production d'écrits, production en art). Réalisation d'un arbre des mains exposé dans le couloir de l'école.
<b>Jardins Camifolia</b>	Intervention réalisée le jeudi 4 mars. Les CP-CE1 autour des tisanes, les CE1-CE2 autour des aromates et épices, les CM1-CM2 autour des teintures végétales.
<b>Plaques décoratives du grillage</b>	Projet annulé à la vue de l'état des plaques. En réflexion pour l'an prochain...
<b>Extraordinaire Gâtine</b>	Plusieurs interventions en CP-CE1 autour des vers de terre et des escargots, un élevage est présent en classe. Une visite au CPIE à Coutières programmé en juin, la classe CE1/CE2 a été invitée. Les protocoles sanitaires le permettent, nous verrons l'évolution des consignes au moment de la sortie.
<b>Danse</b>	Les classes de CP-CE1 & de CE1-CE2 font danse ensemble une fois par semaine dans le respect du protocole sanitaire. Les enfants sont placés à plus de 2 m entre élèves de la même classe et à plus de 5 mètres entre les deux classes. Les enfants partagent ainsi un temps commun ce qui leur manque depuis de nombreux mois.
<b>Sécurité routière</b>	CM1-CM2 : une intervention est envisagée.
<b>Flashmob (Danse)</b>	Différents flashmob ont été et seront réalisés par les classes. Ils seront filmés puis publiés en ligne sur le site de l'école. Les classes de CP-CE1 et de CE1-CE2 travaillent ensemble le jeudi dans le respect du protocole sur un même flashmob.

### 2.2. Écoles du RPI

RPI Louin/Saint-Loup	
<b>Carnaval</b>	Journée Spéciale prévue le jeudi 8 avril avec Flashmob

### 3. Matériel, travaux, demandes aux mairies

École de Louin	
Remerciements	Nous remercions la mairie pour : <ul style="list-style-type: none"><li>- L'installation des poignées au bureau de Mme GIRAUD</li></ul>
Demandes à la mairie	Nous demandons : <ul style="list-style-type: none"><li>- Un visiophone à l'entrée principale de l'école</li><li>- Le tracé de lignes dans la cour de récréation car les plots se déplacent (vent, ballon).</li><li>- Bruits WC-Classe CE1/CE2</li><li>- Vérification des tableaux de l'école</li><li>- Installation de poignées aux portes des placards de Mmes GARBAY et BLANCHARD</li></ul>

### 4. Questions transmises au conseil d'école

➤ Première question envoyée par mail :

*« J'ai une question au sujet des masques : le département offre des masques aux collégiens, pourquoi les communes St loup/Louin n'en font pas autant pour ses petits concitoyens ? »*

- Réponse apportée par la commune M. DIXNEUF : *Ce n'est pas prévu car trop de difficultés : nécessité d'avoir des masques homologués ainsi que les problèmes de tailles en fonction de chaque élève.*

➤ Seconde question envoyée par mail, le parent informe avoir envoyé ses remarques aux élus précédemment :

*« La garderie débute à 7h et se termine à 19h ; soit 12h de présence à l'école avec masques pour de nombreux enfants, nous sommes à plus de 50h de présence pour ces enfants dans les locaux et par semaine. Dans ces 50 heures 24h sont consacrées à la classe, moins de la moitié. Bien sur cette situation n'est pas du fait de l'école qui offre cette opportunité de garderie aux parents qui travaillent (ou pas...), mais la réalité est la pour de nombreux enfants qui se lèvent à 6h30 pour rentrer chez eux à 19h15, c'est une réalité, pas une critique et elle doit être prise en compte. Ce temps passé à l'école doit si possible pouvoir être réduit ou en tout cas être optimisé pour que cela ne puisse pas être qu'une garderie.*

*Ces enfants arrivent à l'école à 7h et jusqu'à midi trente ne mangent pas car les gouters sont interdits sur le temps scolaire dans cette école (il ne s'agit pas d'une interdiction Education Nationale, une recommandation de la santé scolaire mais qu'il faut adapter aux particularités de chaque établissement). Ma fille a fait un matin un malaise hypoglycémique et on pourrait penser à parfois "cacher" un goûter...*

*Le temps de garderie a très peu d'activités périscolaire, il s'agit la plupart du temps que d'une simple garderie ou les enfants sont livrés à eux mêmes, cela va à l'encontre du projet d'origine de répartition du temps scolaire sur 5 jours pour laisser du temps d'activité. Qu'elles activités à Louin ?*

*Les cours d'après-midi sont très courts 1h45. Les enseignants ont parfois des difficultés à réaliser une séance pédagogique.*

*Sur toute l'école de LOUIN ma fille est la seule à ne pas manger à la cantine et à rentrer le midi, tous les autres enfants restent pour des raisons diverses dans l'école toute la journée, c'est très long, et c'est tous les jours y compris le mercredi ou il n'y a pour ces enfants pas ou peu de coupure car ils se lèvent encore à 6h30.*

*Pour ma part je pense que l'école de 4 jours est une solution pour une meilleure répartition des horaires (récréation de l'AM rétablie, matinée moins longue, repos du mercredi respecté, et présence accrue avec la famille et les parents le mercredi, plus de sommeil le mercredi, moins de garderie.)*

*Essayons-nous adultes, de passer plus de 50 heures sur notre lieu de travail par semaine, nous réfléchirons autrement je crois.*

*L'intérêt des enfants doit primer sur le reste et pour ma part je ne vois pas l'intérêt des 4 jours et demi. »*

○ Réponses apportées :

- Par l'école, Mme GIRAUD : *Les collations ne sont pas possibles sur temps scolaires pour cause de protocole sanitaire qui obligerait la municipalité à organiser un temps supplémentaire de présence pour distribuer un encas qui devrait également être fourni par la municipalité sur consigne de l'Inspection. Il est à noter également qu'il faut éviter les échanges ainsi que les disparités entre élèves. Concernant les rythmes scolaires, l'information avait été transmise par l'Inspection : les démarches devaient être réalisées avant le 31 janvier par les mairies du RPI, nous sommes hors délai.*
- Par la mairie, M. DIXNEUF : *La garderie est un service proposé par la commune. Le protocole n'est pas compatible avec des intervenants extérieurs. Il est impossible pour la mairie de fournir une collation à 10h00.*

➤ Troisième question envoyée par mail :

*« Je souhaiterais que la question des rythmes scolaires soit réétudiée. Après en avoir discuté avec de nombreux parents beaucoup souhaiterait repasser à l'école de 4 jours nous vous interpellons donc à ce sujet. »*

○ Réponse : *Voir Réponse à la seconde question.*

○ Précision des membres du conseil : *Pour rappel, il est important de faire remonter vos questions aux représentants de parents d'élèves élus. Nous rappelons également qu'un changement de rythmes scolaires ne peut se faire sur une seule école, nous sommes un RPI et devons interroger cette problématique tous ensemble.*

➤ Quatrième question envoyée par mail :

*« Pourrait-on modifier le rythme scolaire exceptionnellement pour cette fin d'année (passé à 4 jours) pour que les enfants soient moins exposés au covid ? »*

○ Réponse apportée par la mairie, M. DIXNEUF : *Ce n'est pas possible.*

➤ Cinquième question envoyée par mail :

« Plusieurs parents demandent la réouverture du débat concernant les rythmes scolaires (4 jours ou 4,5 jours) »

O Réponse : *Voir Réponse à la seconde question.*

➤ Sixième question envoyée par mail :

« Comment pouvons-nous fédérer des familles sur un RPI avec des conseils d'école séparés, certains parents demandent une révision de la semaine à 4 jours, comment procédons-nous pour évoquer cela en conseil séparé ? »

O Réponse apportée concernant les rythmes scolaires : *Voir la réponse à la seconde question.*

O Réponse apportée concernant la fusion des conseils d'école : *Le conseil de Louin ne peut répondre car nous avons voté en faveur de la fusion des conseils d'école. Chaque année, en amont du premier conseil d'école, les conseils de chaque école votent pour assembler les deux conseils en un seul.*

➤ Septième question envoyée par mail :

« Plusieurs parents signalent que leurs enfants leurs ont rapporté qu'ils avaient droit jusqu'à 3 parts de repas à la cantine, cela semble anormal d'un point de vue diététique pour le bien être des enfants. »

O Réponse apportée : *Le personnel sert automatiquement une petite portion afin que les enfants goûtent puis si les enfants aiment, ils sont resservis une seconde fois une portion moyenne. Ces deux portions équivalent à une portion normale pour un enfant. La troisième portion reste très exceptionnelle puisque cela n'est possible que s'il reste du plat.*

O Remarque de Mme GIRAUD : *L'APE a demandé à ce qu'il n'y est plus de « rab » servi aux enfants mais les enfants se sont plaints de ne pas avoir de rab car ils avaient encore faim.*

**Date du troisième conseil de RPI : Jeudi 24 Juin à 18h00**

**La séance a été levée à 18h19.**

Anaïs GIRAUD Directrice de l'école de Louin	Séverine GARBAY Enseignante, secrétaire de séance
	